

## Arrêté fédéral

approuvant

le budget des chemins de fer fédéraux pour 1917.

(Du 19 décembre 1916.)

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE,

Vu le rapport et la proposition du conseil d'administration des chemins de fer fédéraux, du 29 septembre 1916;

Vu le message du Conseil fédéral du 31 octobre 1916,

*arrête :*

I. Le budget des chemins de fer fédéraux pour l'exercice 1917 est approuvé, il comprend :

1. le budget de construction s'élevant à 34.318.800 francs, sous réserve d'une augmentation de 6.072.600 francs portant le crédit total à 40.391.400 francs dans le cas où la situation financière viendrait à s'améliorer;
2. le budget d'exploitation s'élevant en recettes à 196.185.320 francs et en dépenses à 142.121.460 francs;
3. le budget du compte de profits et pertes se montant en recettes à 65.792.580 francs et en dépenses à 83.647.500 francs;
4. le budget des besoins de trésorerie, se montant à 41.000.000 de francs.

II. Les besoins de trésorerie en 1917, d'un montant de 41.000.000 de francs, seront couverts par l'émission de bons de caisse en attendant qu'un emprunt consolidé puisse être contracté.

Ainsi arrêté par le Conseil national.

Berne, le 15 décembre 1916.

*Le président, Dr A. BÜELER.*

*Le secrétaire, SCHATZMANN.*

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats.  
Berne, le 19 décembre 1916.

*Le vice-président, BOLLI.*

*Le secrétaire, DAVID.*

---

**Le Conseil fédéral arrête :**

L'arrêté fédéral ci-dessus sera publié dans la *Feuille fédérale*.

Berne, le 19 décembre 1916.

Par ordre du Conseil fédéral suisse,

*Le chancelier de la Confédération,*

SCHATZMANN.

---

## **Arrêté fédéral approuvant le budget des chemins de fer fédéraux pour 1917. (Du 19 décembre 1916.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1916
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.12.1916
Date	
Data	
Seite	667-668
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 175

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.